

**États financiers**  
31 décembre 2023

# Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima



**TRIASIMA**



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du  
Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima (le « Fonds »)

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 27 mars 2024

# Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

États financiers au 31 décembre 2023

## Table des matières

---

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 7 Notes annexes

# Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

## États de la situation financière

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Actif</b>		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	4 713 698 \$	4 423 968 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	279 764	28 950
Montant à recevoir du gestionnaire	22 714	–
Remboursements à recevoir	1 145	33 437
Dividendes à recevoir	390	2 123
Distributions payées d'avance	1 200	17 000
<b>Total de l'actif</b>	<b>5 018 911 \$</b>	<b>4 505 478 \$</b>
<b>Passif</b>		
Charges à payer	9 779 \$	11 189 \$
Distributions à payer	1 038	9 506
<b>Total du passif</b>	<b>10 817 \$</b>	<b>20 695 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>5 008 094 \$</b>	<b>4 484 783 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	17 397 \$	61 512 \$
Série F	4 990 697	4 423 271
<b>Total de l'actif net</b>	<b>5 008 094 \$</b>	<b>4 484 783 \$</b>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation</b>		
Série A	1 317	5 195
Série F	354 769	352 221
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Série A	13,21 \$	11,84 \$
Série F	14,07	12,56
* Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	3 740 200 \$	3 977 046 \$

## États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Produits</b>		
Revenu de dividendes	63 255 \$	88 388 \$
Autres revenus	6 164	11
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	116 489	357 160
Profit net (perte nette) de change réalisé	(4 901)	1 289
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	3 223	310
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	542 184	(1 512 613)
<b>Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation</b>	<b>726 414 \$</b>	<b>(1 065 455) \$</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion	43 345 \$	46 353 \$
Frais de dépôt	18 406	19 771
Coûts de transaction	15 608	21 443
Frais d'administration du Fonds	4 811	5 283
Frais de garde	2 779	3 201
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts		
Charge liée à la TVH	292	461
Frais bancaires	236	723
Frais juridiques	64	(421)
(Économie) au titre des frais liés au comité d'examen indépendant		
Charge (économie) liée aux droits réglementaires	(56)	249
(Économie) liée aux honoraires d'audit	(1 717)	4 442
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>85 494 \$</b>	<b>103 707 \$</b>
Retenue d'impôt	6 762 \$	14 406 \$
Remboursement des charges	(22 714)	(31 062)
<b>Total des charges d'exploitation nettes</b>	<b>69 542 \$</b>	<b>87 051 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation</b>	<b>656 872 \$</b>	<b>(1 152 506) \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série</b>		
Série A	3 454 \$	(37 423) \$
Série F	653 418	(1 115 083)
<b>Variation du total de l'actif net</b>	<b>656 872 \$</b>	<b>(1 152 506) \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part</b>		
Série A	1,90 \$	(4,46) \$
Série F	1,87	(3,21)

# Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

### Toutes les séries

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	4 484 783 \$	6 166 075 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	656 872	(1 152 506)
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(11 965) \$	– \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(5 505)	–
À partir des gains en capital nets	(108 628)	(334 725)
<b>Total des distributions</b>	<b>(126 098) \$</b>	<b>(334 725) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	– \$	– \$
Série F	4 000	40 000
<b>Produit total</b>	<b>4 000 \$</b>	<b>40 000 \$</b>
Coût des parts rachetées		
Série A	(47 292) \$	(115 124) \$
Série F	(89 231)	(444 156)
<b>Coût total</b>	<b>(136 523) \$</b>	<b>(559 280) \$</b>
Distributions réinvesties		
Série A	265 \$	521 \$
Série F	124 795	324 698
<b>Total des réinvestissements</b>	<b>125 060 \$</b>	<b>325 219 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	523 311 \$	(1 681 292) \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>5 008 094 \$</b>	<b>4 484 783 \$</b>

### Série A

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	61 512 \$	218 195 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	3 454	(37 423)
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(12) \$	– \$
À partir des gains en capital nets	(530)	(4 657)
<b>Total des distributions</b>	<b>(542) \$</b>	<b>(4 657) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Coût des parts rachetées	(47 292) \$	(115 124) \$
Distributions réinvesties	265	521
<b>Total des opérations sur les parts rachetables</b>	<b>(47 027) \$</b>	<b>(114 603) \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(44 115) \$	(156 683) \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>17 397 \$</b>	<b>61 512 \$</b>

### Série F

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	4 423 271 \$	5 947 880 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	653 418	(1 115 083)
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(11 965) \$	– \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(5 493)	–
À partir des gains en capital nets	(108 098)	(330 068)
<b>Total des distributions</b>	<b>(125 556) \$</b>	<b>(330 068) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 000 \$	40 000 \$
Coût des parts rachetées	(89 231)	(444 156)
Distributions réinvesties	124 795	324 698
<b>Total des opérations sur les parts rachetables</b>	<b>39 564 \$</b>	<b>(79 458) \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	567 426 \$	(1 524 609) \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>4 990 697 \$</b>	<b>4 423 271 \$</b>

# Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

## Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	656 872 \$	(1 152 506) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	49	359
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements vendus	(116 489)	(357 160)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	(526 576)	1 534 056
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	(3 223)	(310)
Achat de placements	(4 273 915)	(6 329 790)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	4 627 250	6 890 398
Dividendes à recevoir	1 733	667
Charges à payer	(1 410)	4 354
Montant à recevoir du gestionnaire	(22 714)	-
Remboursements à recevoir	32 292	(9 182)
Distributions payées d'avance	15 800	172 100
Distributions à payer	(8 468)	(62 684)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>381 201 \$</b>	<b>690 302 \$</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 038) \$	(9 506) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	4 000	40 000
Montants payés au rachat de parts rachetables	(136 523)	(559 280)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>(133 561) \$</b>	<b>(528 786) \$</b>
(Perte) profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3 174 \$	(49) \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	247 640	161 516
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	28 950	(132 517)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin</b>	<b>279 764 \$</b>	<b>28 950</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		
Dividendes reçus	64 988 \$	89 055 \$
Retenue d'impôt	6 762	14 406
Intérêts versés	236	723

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2023

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Actions étrangères (94,1 %)</b>		
1 455 ABB Ltd	73 332 \$	85 278 \$
2 265 ABC-Mart Inc.	49 643	52 332
660 Afac Inc.	44 259	71 919
320 Air Liquide SA	68 163	82 795
700 Alphabet Inc.	117 465	129 155
275 Amazon.com Inc.	49 026	55 189
470 AmerisourceBergen Corp.	92 169	127 498
340 Ares Management Corporation	48 396	53 405
195 Arista Networks Inc.	47 086	60 658
155 Arthur J. Gallagher & Co.	48 812	46 039
60 ASML Holding N.V.	54 283	59 986
15 AutoZone Inc.	41 355	51 227
250 Badger Meter Inc.	40 301	50 974
265 Cboe Global Markets Inc.	49 064	62 499
4 630 Cemex SA de CV	47 965	47 395
Companhia de Saneamento do Parana, part	48 446	60 834
22 000 Corp. Inmobiliaria Vesta SAB	99 632	115 907
190 CrowdStrike Holdings Inc.	47 886	64 074
245 Eaton Corporation PLC	71 913	77 930
150 Eli Lilly & Co.	54 556	115 491
200 Ferrari (IT), CAAE	36 055	89 402
Fomento Economico Mexicano		
575 SAB de CV	85 044	98 998
310 Games Workshop Group PLC	57 922	51 824
90 Gartner Inc.	41 483	53 625
Grupo Comercial Chedraui SA de CV	59 202	96 379
12 025		
6 930 HSBC Holdings Plc	71 764	74 594
120 Hubbell Incorporated	36 874	52 135
275 Ipsen SA	48 655	43 591
2 205 Itochu Corp.	85 987	119 189
4 060 J. Front Retailing Co. Ltd.	53 705	48 824
400 JP Morgan Chase & Co.	48 770	89 869

Ce tableau se poursuit à la page suivante.



# Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2023

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Actions étrangères (94,1 %)</b>		
<i>(suite)</i>		
1 090 Koninklijke Ahold Delhaize NV	48 900	41 658
275 Marathon Petroleum Corp.	31 281	53 888
220 Marsh & McLennan Co.	45 693	55 057
80 Martin Marietta Materials Inc.	49 581	52 718
2 865 MatsukiyoCocokara & Co.	70 661	67 053
215 McKesson Corp.	103 876	126 643
24 MercadoLibre Inc.	51 462	49 818
275 Microsoft	114 297	136 588
980 Mitsui & Co., Ltd.	45 863	48 665
105 Murphy USA Inc.	51 360	49 450
520 Novartis AG, CAAE	70 690	69 349
1 130 Novo Nordisk A/S	59 173	154 403
4 610 Nu Holdings Ltd. (Îles Caïmans)	50 399	50 722
160 Nvidia Corp.	39 502	104 656
240 Palo Alto Networks Inc.	55 519	93 477
330 Pinduoduo Inc., CAAE	52 470	63 773
6 600 Raia Drogasil SA	49 993	52 862
1 005 RELX PLC	47 505	52 646
400 Republic Services Inc.	68 628	87 127
110 Roper Technologies Inc.	74 377	79 208
104 Sandoz Group AG	726	4 397
510 Shell PLC, US7802593050	47 131	44 324
Sumitomo Mitsui Financial		
1 585 Group Inc.	91 862	102 211
190 Super Micro Computer Inc.	23 692	71 337
65 Swiss Life Holdings	48 854	59 647
90 Synopsys Inc.	47 167	61 210
450 TJX Companies Inc.	47 968	55 758
Transdigm Group Incorporated		
35 Inc.	47 581	46 765
1 520 UniCredit S.p.A.	49 721	54 552
210 Vertex Pharmaceuticals Inc.	84 590	112 861
220 Visa Inc.	68 852	75 653

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
185 Watts Water Technologies Inc.	50 045	50 908
85 Winmark Corporation	51 399	46 879
785 Wolters Kluwer NV	80 169	148 420
<b>Total</b>	<b>3 740 200 \$</b>	<b>4 713 698 \$</b>
<b>Total du portefeuille (94,1 %)</b>		
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (5,6 %)	279 764 \$
	Autres actifs moins les passifs (0,3 %)	14 632
<b>Actif net</b>		<b>5 008 094 \$</b>

# Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

## 1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 8 décembre 2011, dans sa version modifiée le 31 décembre 2015, telle qu'elle peut être modifiée et refondue à l'occasion. Le 31 décembre 2015, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif de placement du Fonds est de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout dans le monde.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Gestion de portefeuille Triasima inc. (le « gestionnaire de portefeuille »).

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») en vigueur au 31 décembre 2023.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 26 mars 2024.

## 3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Fonds a adopté la modification d'IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), se rapportant aux informations à fournir sur les méthodes comptables significatives. Cette modification n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ni interprétation

entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 n'a eu d'incidence significative sur les états financiers du Fonds. Les méthodes comptables significatives appliquées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées de manière cohérente pour tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

### Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

#### *Actifs financiers*

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

# Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

## *Passifs financiers*

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

## **Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti**

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;

- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2023 et 2022, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

## **Comptabilisation et décomptabilisation**

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

# Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

## Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

### Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques

d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

# Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour

évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

## Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

## Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

## Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

# Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice, ou au cours de l'exercice où elles surviennent et des exercices ultérieurs, si ces modifications touchent à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

## Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

## Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

## Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

## Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

## Imposition

Le Fonds constitue une fiducie d'investissement à participation unitaire aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2023, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2022 – néant) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2022 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

## Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque année et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

### *Détermination de la monnaie fonctionnelle*

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

# Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

## Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

## Modifications futures des normes comptables

Au 31 décembre 2023, le Fonds a déterminé qu'aucune nouvelle norme IFRS qui était publiée mais n'était pas encore entrée en vigueur n'avait d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

## 4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 1,00 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

## 5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant

après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

### Série A

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Pour les exercices clos les	2023	2022
Parts en circulation, au début	5 195	13 805
Émission de parts rachetables	–	–
Rachat de parts rachetables	(3 898)	(8 654)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	20	44
<b>Parts en circulation, à la fin</b>	<b>1 317</b>	<b>5 195</b>

### Série F

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Pour les exercices clos les	2023	2022
Parts en circulation, au début	352 221	356 393
Émission de parts rachetables	292	2 680
Rachat de parts rachetables	(6 634)	(32 707)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	8 890	25 855
<b>Parts en circulation, à la fin</b>	<b>354 769</b>	<b>352 221</b>

## 6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2023, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 84,1 % dans le Fonds (31 décembre 2022 – 81,8 %).

# Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

## Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,80 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (2,00 % auparavant) pour les parts de série A et jusqu'à 0,80 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (1,00 % auparavant) pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le gestionnaire a versé 19 072 \$ (31 décembre 2022 – 19 932 \$) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2023, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 4 971 \$ (31 décembre 2022 – 4 667 \$).

### 7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2023 et 2022.

Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
Titres de capitaux propres	4 713 698 \$	– \$	– \$	4 713 698 \$
<b>Total</b>	<b>4 713 698 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>4 713 698 \$</b>
Au 31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
Titres de capitaux propres	4 423 968 \$	– \$	– \$	4 423 968 \$
<b>Total</b>	<b>4 423 968 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>4 423 968 \$</b>

### 8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'avait aucun placement important en instruments de créance assortis de notations.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.



# Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

## Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2023 et 2022.

Au 31 décembre 2023	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
<b>Exposition au risque de liquidité</b>			
Distributions à payer	1 038 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	9 779	–
Au 31 décembre 2022	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
<b>Exposition au risque de liquidité</b>			
Distributions à payer	9 506 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	11 189	–

### Risque de marché

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'avait aucun placement important en instruments de créance qui était exposé au risque de taux d'intérêt.

#### Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Exposition au risque de change</b>		
\$ US	66,1	72,3
Euro	7,9	7,5
Livre sterling	4,5	3,2
Autres	21,3	16,5

Au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 1,0 % (31 décembre 2022 – 1,0 %).

#### Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2023, environ 94,1 % (31 décembre 2022 – 98,7 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2023, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 235 685 \$ (31 décembre 2022 – 221 198 \$).



3080 Yonge Street, Suite 4000  
Toronto (Ontario) M4N 3N1  
[www.lysanderfunds.com](http://www.lysanderfunds.com)

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited